

## La validation des acquis de l'expérience (VAE)

### Présentation

À Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire, le Cnam vous aide à transformer votre expérience en diplôme avec la VAE.

### Public, conditions d'accès et prérequis

Toute personne est concernée, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation :

- salariés (en CDI, CDD, intérimaires...);
- non-salariés (professions libérales, artisans, commerçants, exploitants agricoles, travailleurs indépendants) ;
- agents publics (titulaires ou non) ;
- demandeurs d'emploi (indemnisés ou non) ;
- bénévoles (dans une association ou un syndicat).

Il n'est pas nécessaire d'être en activité ou d'occuper un emploi au moment de la demande de VAE.

### Objectifs

La validation des acquis de l'expérience (VAE) vous permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat sur la base d'une expérience salariée, non salariée, ou bénévole d'une durée minimum de 1 an, en continu ou non, et en rapport direct avec la certification visée.

### Programme

### Méthodes mobilisées

**Plaquette à télécharger :**

[Les étapes de la démarche VAE | 3 formules au choix](#)

# Ma démarche de VAE au Cnam les étapes

#1

J'identifie une certification Cnam pour ma VAE : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

Choix de la certification

#2

 2 mois du dépôt de la demande

Recevabilité

Ma recevabilité est favorable  
J'effectue ma demande de financement  
Je reçois un accord de prise en charge

#4

Mise en place de l'accompagnement

Je reçois un planning prévisionnel et me mets en rapport avec mon conseiller



1 à 2 mois à compter du dépôt de la demande

#5

Accompagnement

Je débute ma démarche de VAE avec mon conseiller  
Il m'accompagne et m'aide à organiser mon dossier, valoriser mon expérience

#6

Validation

J'ai un entretien avec le jury VAE à distance  
Je reçois la décision du jury sur le site Diva

#7

## Modalités et délais d'accès

### 1. Constituer votre livret de « recevabilité »

Cette étape se concrétise en allant s'inscrire sur la plateforme nationale d'auto-positionnement du Cnam : DIVA.

**Constituer  
mon livret**

Tous les éléments vous sont alors transmis pour que vous puissiez constituer votre livret de recevabilité. Seul un résultat positif de recevabilité déclenche l'établissement du devis nécessaire aux personnes sollicitant une aide à la prise en charge financière de leur accompagnement.

### 2. Préparer votre dossier et votre entretien de jury

Pour vous aider, le Cnam met à votre disposition tous les moyens nécessaires : accompagnement personnalisé, référentiels des certifications, exemples de dossiers.

Tout au long de la préparation et de la rédaction de votre dossier, vous bénéficiez de l'appui d'un conseiller agréé qui sait vous donner les conseils pertinents pour consolider votre démarche.

### 3. Soumettre votre dossier au jury

Une fois votre dossier constitué, il est soumis à un jury composé d'enseignants et de professionnels qui se réunit trois fois par an. Ce jury se prononce pour une validation totale ou partielle. Grâce aux formations modularisées du Cnam, une décision de VAE partielle peut-être rapidement complétée par la validation d'une unité d'enseignement pour obtenir une certification.

La décision du jury est notifiée par le service Compétences et validation du Cnam (Paris) au conseiller VAE qui vous la remet.

## Comment financer la VAE

Le coût de votre accompagnement, les frais éventuels demandés pour l'inscription, vos frais éventuels d'hébergement et de transport, votre rémunération pendant votre congé VAE sont pris en charge totalement ou partiellement. En cas de validation partielle, votre parcours de formation complémentaire peut également être financé.

Selon l'initiative de votre démarche (vous ou votre entreprise), le financement sera différent :

- pour les salariés : le coût peut être pris en charge par l'entreprise ou l'Opco (Opérateur de compétences) dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, du CPF (code 200) (Compte personnel de formation) ;
- pour les demandeurs d'emploi : la Région des Pays de la Loire et Pôle emploi s'associent pour prendre en charge le financement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, candidats à la VAE.

### Tarifs

[Info] **La Région des Pays de la Loire et Pôle emploi s'associent pour prendre en charge le financement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, candidats à la VAE.**

## Programme

La VAE s'applique à l'ensemble des diplômes, titres et certificats enregistrés dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

## Evaluation

Le jury, composé d'enseignants et de professionnels, examine votre demande sur la base d'un dossier. Il vérifie si les acquis dont vous faites état correspondent aux compétences, aptitudes et connaissances exigées par le référentiel de certification. L'entretien est obligatoire en cas de demande de validation de plus de 80 % d'unités d'enseignement (UE) du cursus.

## Durée

La VAE au Cnam repose sur un accompagnement de proximité et de qualité. Dans tout le réseau Cnam, les conseillers VAE sont à votre disposition pour écouter et vous guider. Ils vous aident à décrire les activités que vous avez exercées et à mettre en relation vos compétences avec celles exigées par le référentiel de certification. Ils vous apportent une méthode d'analyse et une manière de la traduire dans des termes qui en facilitent la validation. L'environnement de travail numérique et humain qui vous est proposé est propice à la production personnelle. L'accompagnement est conseillé pour toute demande de VAE au Cnam.

Nos accompagnements ont une durée moyenne d'un an.

---

Informations pratiques

## Contact

Contactez votre centre Cnam

## Centre(s) d'enseignement

[Pays de la Loire](#)

---

**Code Stage : VAE**



le cnam  
Pays de la Loire



# Validez vos acquis et gagnez du temps

VAE, VAPP, VES

## Utilisez votre CPF

La VAE est finançable dans le cadre du CPF.



**Cette offre de formation  
est éligible à**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

**moncompteformation.gouv.fr**



| [Réservez votre accompagnement VAE dans votre ville](#) |



**Besoin d'info**



**Tarifs**



**Indicateurs de résultat**



**Accessibilité**